

Procès verbal - Compte rendu détaillé  
Conseil Communautaire du 13 avril 2023

Date de séance 13 avril 2023  
Date convocation 7 avril 2023  
Lieu conseil Salle des fêtes de Thierville  
Séance publique oui  
Diffusion dématérialisée non  
Présidence Samuel HAZARD Président  
Début de la séance 20h06  
Fin de la séance 23h23

		Présent Physique	Excusé	Mandataire	Observation
HAZARD	Samuel	x		Pouvoir de M.Révéani	
ANTION	Claude	x		Pouvoir de P.Libert	
MUNERELLE	Régine				
DIDRY	Julien	x			
THOMAS	Jean-François	x			
THIL	Marie-Claude	x			
DEHAND	Phillippe	x			
GERARD	Christine	x			
CORTIAL	Patrick	x			
VELAIN	Jean-Christophe	x			
GRIGGIO	Antoni	x			
COLAUTTI	Phillippe	x			
SCHWEITZER	Karen	x			
FALQUE	Armand	x			
AMBROSIO	Samuel	x		Pouvoir de JM. Addenet	
GOEURIOT	Bernard	x			
DURET	Jean-Luc				
LORANS	Patrick				
BROCARD	Régis	x			
CHAZAL	Raphaël	x			
LIBERT	Pierre		x	Pouvoir à S.Hazard	
GERVAISE	Gérard				
SAINT-VANNE	Charles				
LONG	François-Xavier				
MICHELET	Maurice				
LAPARRA	Jean-Pierre		x	Pouvoir à P.Weiss	
STCHERBININE	Gérard	x			
COLLIGNON	Maryvonne		x	Pouvoir à F.Weisse	
PONCELET	Michel	x			
ADDENET	Jean-Marie		x	Pouvoir à S.Ambrosio	
JACQUINOT	Pierre	x			
VERNEL	Jean				
PELISSIER	Catherine	x			
PROT	Christine	x			
MAGISSON	Patrick	x			
LEFRAND	Pascal	x			
JACQUINET-DEBEAUMOREL	Sandrine				
BOURDIN-WATRIN	Sylvie	x			
HENRY	Phillippe	x			
BATTOU	Pascale	x			
WEISSE	Fabrice				
ROUARD	Guillaume	x			
CASAGRANDE	Emmanuelle	x			
MOUNZER	Diana	x			
LAVINA	Bruno				
DE PALMA-ANCEL	Angéline	x			
BEAUMET	Fabrice	x			
SANTUS	Angélique	x			
HIRAT	Mickaël	x			
GHEWY	Jennifer				
RICHARD	Julia	x			
BROCHET	Quentin	x			
ANRIFIDINE	Nasra				
WEISS	Pierre	x		Pouvoir de JP.Laparra	
REVEANI	Michel				
BURATI	Pascal		x	Pouvoir à S.Hazard	

**Quorum**

Secrétaire de séance nommé Julia Richard

Auxiliaire au secrétaire de séance Freddy KESSEL Directeur Général des services

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Procès-Verbal de la séance du 6 avril 2023	S.Hazard	<p>M.Hazard présente le projet.</p> <p>Pas de débat</p> <p>Arrivée de Mme Thil, M.Colautti et M.Thomas</p> <p>M.Griggio présente rapidement le projet et passe la parole à l'assistant à maîtrise d'ouvrage, M.Guiguet de AGStudio présent en visio-conférence.</p> <p>M.Guiguet explique que dans le cadre de la négociation pour la conclusion du marché négocié, des questions ont été posées aux 2 candidats. Il expose la manière dont chacun des lauréats a répondu aux questions et évoque les notes d'intention et courrier joints aux offres.</p> <p>Après l'exposé de chaque offre, les élus sont invités à poser des questions puis à aller librement observer les documents.</p> <p>Le détail de cette présentation et de ces échanges est disponible auprès du service juridique.</p> <p>JF. Thomas prend la parole pour souligner le travail long réalisé et demande à ce que l'assemblée vote par bulletin secret</p> <p>S.Hazard confirme qu'il s'agit de l'aboutissement d'un long chemin structurant. Il rappelle que lorsque il y a eu une égalité lors du vote précédent il aurait pu ne pas faire délibérer l'assemblée mais tenais à ce que ce soit l'assemblée des élu qui exprime leur préférence. Il met au vote à main levée pour décider si l'expression du choix se fait par bulletin secret,</p> <p>La quasi totalité des élus vote pour qu'un vote à bulletin secret soit mis en place.</p> <p>M.Griggio tient à rappeler l'enjeu du vote historique qui va engager le théâtre et ses utilisateurs pour de nombreuses années et insiste pour que le bien public préside au choix des élus</p> <p>Le vote a bulletin secret a lieu et aboutit au résultat suivant :</p> <p>Nombre de votants : 42  Nombre de suffrage exprimés : 42  Votes en faveur du projet Chatillon Architectes : 10  Votes en faveur du projet Coulon et Associés : 30  Votes blancs : 2</p>	unanimité	Le Conseil communautaire
Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension du Théâtre de Verdun - Suite à la négociation Programme n° 07 1 18 01	A.Griggio	<p>Projet recevant la préférence des élus : celui de Coulon et Associés</p>	unanimité	PREND ACTE du PV du 6 avril 2023

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteintes - Budget Principal	C.Gérard	<p>Mme Gérard expose le projet.</p> <p>Pas de débat</p> <p>M.Dehand expose le projet et précise que les taux restent inchangés. Il rappelle les enjeux à venir, le déploiement d'ici mai juin des abris bacs pour collecter les bio déchets, changer les poubelles de l'ex codecom de Verdun et Belleray dans un premier temps, puis sur l'ex codecom de Charny l'année prochaine. Si le taux n'augmente pas, ce ne sera pas le cas de celui de la TGAP (11 euros de plus à la tonne). Il calcule qu'en se référant au tonnage de 2022 l'augmentation serait de 90 000€. Il espère qu'avec la collecte des biodéchets, le volume d'OMR va réduire pour alléger la TGAP. Il ajoute que la filière utilisée pour éliminer les bio déchets devrait aboutir à une économie de 90 €/tonne. Il précise que plus il y a aura soustraction de bio déchets plus il y aura des économies.</p>	unanimité	<p>ACCORDE les créances éteintes susvisées pour un montant de 328,81 €.</p>
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2023	P.Dehand	<p>M.Hazard précise qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre les OMR individuels seront incinérés et non plus enfouis ce qui coutera moins cher en TGAP. Ce sera réinjecté dans le réseau de chaleur de Chalons en Champagne.</p> <p>M.Lefrand demande pourquoi l'utilisation de sac est maintenue plutôt que des bacs car c'est un polluant supplémentaire</p> <p>M.Hazard répond que le choix a été fait ainsi</p> <p>Mme Thil estime que les bacs jaunes ne suffiraient pas car plus on incite au tri plus il y a de sacs jaunes.</p> <p>M.Hazard rappelle que cette taxe a baissé sous la mandature actuelle.</p>	unanimité	<p>VOTE le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 11,24 % sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun</p>
SUBVENTION CAGV Projet LEADER - EVENSIS	J.Didry	<p>J.didry présente le projet et ne prendra pas part au vote</p> <p>M.Hazard ajoute qu'une subvention similaire pour NoBuro avait déjà été octroyée.</p>	unanimité moins M.Didry	<p>AUTORISE Monsieur le Président à verser à EVENSIS une subvention de 1 586,61 € et à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en oeuvre de la présente décision</p>
Requalification de la Ville Haute à Verdun : Adoption du Plan de financement PHASE 1	A. Griggio	<p>M.Griggio expose le projet.</p> <p>M.Hazard estime que 70 % de subvention pour la phase 1 laisse présager de bons taux pour les suivantes</p>	unanimité	<p>ADOpte le plan de financement prévisionnel présenté.</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de la DETR, et/ou de tout autre concours financiers de l'Etat et à signer tout document utile au bon aboutissement de cette affaire en sachant qu'il est précisé également que dans le cas où la ou les aides accordées ne correspondraient pas aux montants sollicités dans le plan de financement prévisionnel ci-dessus, le solde sera supporté par la part d'autofinancement</p>

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Fin du Programme d'Investissement d'Avenir sur notre territoire	K.Schweitzer	<p>Mme Schweitzer remercie les participants au PIA. Elle rappelle les 3 objectifs : favoriser l'émergence de la politique des jeunes, décloiser les partenaires et impliquer les jeunes. Elle développe ce que sont ces 3 objectifs. Toutes les politiques sont impactées par les jeunes, comme le transport en commun qu'ils utilisent beaucoup. Elle précise que décloisonner consiste à partager un sens commun et à se reconnaître dans son action, à sortir d'une logique de concurrence et à faire ensemble. Elle ajoute que des retours trimestriels ont été réalisés, ainsi que des évaluations en interrogeant les jeunes et le public. Il en ressort qu'en 2017 les partenaires travaillaient assez peu ensemble, mais que, depuis, des modes de réseaux ont été confortés et mis en lumière, de nouveaux modes de travail ensemble et d'actions destinées à des publics éloignés ont été mises en place, comme avec le numéripole pour les jeunes des centres sociaux. Il y a eu une réflexion sur les pratiques et les postures des acteurs, sur l'implication des jeunes et la coconstruction des actions. Elle estime que le PIA a une démarche pro-active, réflexive et reconnaît le droit à se tromper pour réajuster les actions et agir en fonction de besoins identifiés. Les jeunes sont devenus co-concepteurs de projets, voire même porteurs (Elle cite l'exemple de la Kpop, qui se rapproche de la démarche de la zinterie). Les jeunes ne sont plus uniquement consommateurs usagers mais ont aussi organisé des choses. Le PIA a permis de reconnaître des compétences techniques (elle donne l'exemple du travail autour du développement de l'application avec St Anne qui, bien qu'elle n'ait pas abouti, a permis l'acquisition de compétences techniques valorisables). Elle souligne que même si le covid a éloigné certains jeunes, globalement la participation a été croissante. Il a fallu aller rechercher les jeunes qui avaient été éloignés des actions du fait du covid de sorte que certains copil n'ont pas pu être mis en place et un accompagnement individuel a du être privilégié. Elle annonce que l'après PIA consiste à généraliser l'expérimentation à l'ensemble des politiques sociales à destination de tous les habitants, pour s'ouvrir aux autres acteurs, travailler davantage les objectifs, accroître la coconstruction et l'implication des jeunes dans les instances de décision. LANRU a conclu très favorablement.</p>	<p><b>unanimité</b></p>	<p>Le Conseil communautaire</p>
				<p>VALIDE la clôture du Programme d'Investissements d'Avenir</p>

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Convention d'information foncière	J.F.Thomas	M.Thomas expose le projet de convention avec la SAFER et précise que comme plusieurs projets touchent des exploitants agricoles, passer par la SAFER permet de mieux gérer ces situations M.Weiss demande si Cumières peut être intégré car cette commune n'est pas listée dans la délibération M.Thomas répond positivement puisque la commune est dans l'agglomération. La liste concernait les communes prioritaires par rapport à la MISEN	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer la Convention d'information foncière avec la SAFER ainsi que tous documents utiles à cette décision. AUTORISE Monsieur le Président à solliciter la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.
Convention pour la concession de la gestion piscicole et halieutique du plan d'eau Jacques BARAT DUPONT avec la GOUJONNIERE MEUSIENNE	S.Hazard	M.Hazard expose le projet Pas de débat	unanimité	AUTORISE la signature de la convention avec la Goujonnrière Meusienne pour la période du 2 juin 2023 au 1er juin 2024 selon les conditions financières mentionnées au sein de celle-ci, ainsi que toutes pièces s'y rapportant
Convention de partenariat entre l'Encre, la médiathèque du Grand Verdun, et la Ligue de l'Enseignement/ Fédération des Oeuvres Laïques de la Meuse, pour l'organisation de l'Heure du Conte	A.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat	unanimité	AUTORISE le président à signer la convention avec la Ligue de l'Enseignement de la Meuse pour l'organisation de l'Heure du conte à la médiathèque l'Encre dans les conditions décrites ci-dessus
Actualisation de la convention de partenariat SAS Pass Culture/CAGV	A.Griggio	M.Griggio expose le projet et incite les élus à faire découvrir l'existence de ce dispositif aux jeunes de leur entourage car il est finalement assez peu utilisé. Pas de débat	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs au dispositif Pass Culture
Convention de partenariat entre le Musée de la Princerie et Contre-Courant MJC	A.Griggio	M.Griggio présente le projet portant sur Musique en Fa Mi Pas de débat	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Contre-Courant MJC et tous les documents relatifs à cette opération
Cession des parcelles C55,57,59 et 137 lieudit chemin de Châtillon au profit de Madame Edith NEYRINCK et de Messieurs NEYRINCK Mathieu, NEYRINCK Fernand et Monsieur RUELLE Hugo	P.Cortial	M.Cortial expose le projet de vente. Il précise que l'écart de prix avec l'estimation des domaines s'explique par la nécessité de déblayer les lieux et de lourds travaux. Pas de débat M.Hazard précise que la société Sodiplante est ainsi reprise suite à la retraite du propriétaire, pour un projet de pépinière également alors qu'il n'y en a plus sur le territoire	unanimité	CÈDE les parcelles CI 55, CI 57, CI 59 et CI 137 à Madame NEYRINCK Edith et Messieurs NEYRINCK Mathieu, NEYRINCK Fernand et Monsieur RUELLE Hugo pour un montant total de 230 500 € TTC. AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la vente, notamment à la signature du compromis de vente, de l'acte authentique et de tout autre document nécessaire à la vente. AUTORISE Maître Olivier PAQUIN, Notaire à Verdun à procéder à toutes les démarches nécessaires pour mener à bien la procédure de vente pour le compte de la collectivité
Cession de la parcelle AP 280 située 13 Rue Romain Rolland à Verdun au profit de Monsieur Lefetz Francis	P.Cortial	M.Cortial expose le projet pas de débat	unanimité	CÈDE la parcelle cadastré 545 AP 280 pour une contenance de 7a04ca à Monsieur Francis LEFETZ pour un montant de 9605 € HT. AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la vente, notamment la signature du compromis de vente, de l'acte authentique et de tout autre document nécessaire à la vente. AUTORISE Maître Nathalie NICOLAS, Notaire à Verdun à procéder à toutes les démarches nécessaires pour mener à bien la procédure de vente pour le compte de la collectivité

Objet	Rapporteur	Débats	Vote	Le Conseil communautaire
Convention CPIE - Mise en place de conventions de mesures d'urgence dans le cadre de la préservation des espèces prairiales 2022	P.Dehand	M.Dehand expose le projet. Il s'agit d'inciter les agriculteurs à faucher le plus tardivement possible pour protéger cette espèce, Champneuville est principalement concerné. Pas de débat.	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdites conventions ainsi que tous les documents s'y rapportant
Fonctionnement Pôle Technique Evénementiel	M.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat	unanimité	AUTORISE M. le Président à créer les nouveaux tarifs pour les locations du matériel du Pôle Tech. et fixer les obligations définies dans la présente délibération et règlement
Tarifs conservatoire de Musique et de Danse	M.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président, à augmenter les tarifs des différents cours d'instruments, formation musicale, de danse, eveil et initiation musical et danse de 3 %, à créer les nouveaux tarifs pour les pratiques collectives, à appliquer les réductions supplémentaires sur les cours d'instruments et de danse et à appliquer les tarifs spécifiques pour la première Cohorte de l'orchestre de DEMOS à partir de la rentrée 2023 / 2024
Communication du rapport d'activités 2021	S.Hazard	M.Hazard reconnait etre en retard dans la présentation de ce projet mais assure que le rapport d'activité 2022 sera présenté pour septembre 2023 et il expose le projet. Pas de débat	unanimité	PREND ACTE du rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
Marché de réhabilitation d'une Bibliothèque en médiathèque à l'Hôtel des Sociétés - Lot 5 avenant 1 - Programme n° 07 1 15 10	A.Griggio	M.Griggio expose le projet Pas de débat	unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant 1 avec la société MAUPIN Père et Fils dans les conditions indiquées ci dessus